L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 30 SEPTEMBRE 1848.

OPINION DU GENERAL WM. O. BUTLER SUR LES FRANÇAIS ET LES CRÉOLES DE LA LOUISIANE.

Extrait d'un discours prononcé au Congrès, le mois d'août 1843, par le général WM. O. BUTLER, candidat démocrate à la Vice-Présidence.

"On sera sans doute de cet avis d'apprendre que dans une bataille livrée en vue de la Nile-Orléans, et de laquelle, personne ne le nie, dépendait le sort de cette ville, *il n'y a rien que* 488 *habitans de la Louisiane, et que de ce nombre* 208 étaient des hommes de couleur libres. N'y avait-il donc pas à la Nouvelle-Orléans et aux alentours d'autres personnes capables de porter les armes? Et s'il en est ainsi, où étaient-elles dans un moment aussi critique? Voilà des questions qui se présentent naturellement à l'esprit. Monsieur, pour ce qui est de la défense militaire de la Nouvelle-Orléans, j'ai tout lieu de croire que le général Jackson, avec les renseignements qu'il possédait, *aurait préféré défendre une ville sans habitans et environnée d'un désert.*"

Nous avons déjà relevé l'injure que renferment ces dernières lignes. Nous allons maintenant aborder un autre point. Est-il vrai qu'à l'époque de l'invasion il n'y eût en ligne que 488 habitans de la Louisiane, *dont* 208 *appartenant à la population de couleur?* La Louisiane n'a donc fourni, suivant les calculs de M. Butler, que 280 défenseurs du sol. Et quelles tristes défenseurs! En présence de l'ennemi qui menace leurs foyers, les habitans du bataillon d'Orléans (*the City troops*) demandent à retourner en ville *pour assister aux derniers bals de la saison.* Il était difficile d'adresser aux vétérans de 1814-15 une plus sanglante injure. Les créoles et les Français du bataillon d'Orléans *ont été pris d'une irrésistible envie de danser au* moment même où une soldatesque effrénée s'apprêtait à *mccager* la Nile-Orléans et à se livrer à d'odieuses violences. Mais ces vétérans sont nous entourons de notre respect et de nos hommages, qu'étaient-ils donc? Il faut convenir que M. Butler, dans son désir de nous calomnier, invente de singulières histoires.

S'il a dit vrai, ne nous pères voulaient donner au feu de combattre, s'ils fuyaient le champ de bataille, si leur *origine française* leur faisait préférer le plaisir au devoir, comment célébrer l'anniversaire du 8 janvier, qui nous rappelle des journées les *honteuses*, les *traitresses* et les *lâchetés* de 1815. Que ce soit pour nous plus un jour de deuil et de douleur! Pleurons sur la victoire qui a sauvé la Nile-Orléans, car nos pères y ont laissé leur honneur. Oh! quel d'allégresse, plus de larmes d'artillerie, plus de *Te Deum*, surtout Irlandais nous remercier Dieu de l'incigne apostasie de ceux à qui nous devons l'existence! Hommes-nous, car nous portons au front un signe d'infamie.

Le candidat démocrate à la vice-présidence veut enlever à la Louisiane la part de gloire qui lui revient dans la dernière guerre. Il y a sans doute réussi, car son discours inséré au *Congressional Globe*, servira de document à l'histoire du pays. M. Butler faisait partie de l'armée américaine en 1815, il a combattu sous les ordres du général Jackson. Il a rappelé lui-même cette circonstance pour donner plus de crédit à ses paroles.

Mais voyons s'il n'y avait en ligne, en 1814-15, que 280 habitans de la Louisiane. Le bataillon d'Orléans, commandé par le major J. B. Plaucché, se composait de nombreuses compagnies, formées de Créoles et de Français. Il y avait entre autres la compagnie des carabiniers, commandée par le capitaine Roulin; les houlans, commandés par le capitaine St-Géry; les Francs, commandés par le capitaine Hubry; les chasseurs, commandés par le capitaine Guibert. Il y avait en outre le 44e régiment, recruté à la Nile-Orléans, et composé en grande partie de Créoles et d'étrangers. C'est le major Peire qui le commandait; tous les officiers étaient Créoles. Les dragons étaient commandés par le capitaine Guillotte; il se composait exclusivement de Créoles et de Français. Nous ne comptons pas les *Riflemen* où servait M. Denis Prieur et dans laquelle beaucoup de Créoles s'étaient engagés. Ce n'est pas tout. Les campagnes avaient également fourni leur contingent de volontaires, et tous étaient Créoles. Sur la rive droite se trouvait ce que l'on appelle la basse milice, c'est-à-dire les milicians sans uniforme. Cette basse milice se composait de Français, de Créoles et de quelques étrangers et formait deux régiments.

Et toutes ces compagnies n'auraient fourni qu'un total de moins de trois cents hommes! Mais nous ferons mieux, nous dresserons, si nous en avons le temps, un état définitif de chaque compagnie et nous arriverons peut-être à trouver le chiffre exact des Français et des Créoles qui ont coopéré à la défense de la Nouvelle-Orléans en 1815.

L'artillerie a joué un grand rôle dans la bataille du 8. Qui la servait? Des Français ceux-là mêmes que M. Butler appelle des TRAITRES et des ESPIONS. Quel était le bras droit du général Jackson pour toutes les opérations de la campagne? Le capitaine Sy-GÈME, Français, dont le nom est devenu impérissable. Ce n'est pas le général Jackson seul qui a gagné la bataille du 8; c'est aussi le capitaine Sy-Gème. Le commandant en chef n'a rien fait sans le consulter.

Devons-nous nommer le brave général HUMBERT? C'était un Français, lui aussi. Chargé par le général Jackson d'aller reconnaître la ligne ennemie, il se mit à la tête de 200 Kentuckiens et s'avança jusqu'à une portée de pistolet des retranchements anglais. On ouvrit le feu sur cette petite troupe de Héros, et Humbert eut son cheval tué sous lui. Il revint au camp américain en portant sa selle sur ses épaules. Les Kentuckiens, étonnés de l'héroïsme de ce général français, disaient entre eux que Humbert les amènerait en enfer si le commandant en chef le lui ordonnait.

Parmi les officiers français qui ne sont le plus distingués, nous citerons le capitaine d'artillerie Bouquet, le major Chautard, les deux Lafitte, Jou Blanc, Dominique Youx, etc. etc.

Parmi les aides-de-camp du commandant en chef se trouvaient bon nombre d'officiers d'origine française.

Parmi les blessés, on compte Turpin, Dupéron, Destorges, Lamothe, Barbarin, Delarue et beaucoup d'autres. Laborde, Laporte, Dampierre, etc., sont morts bravement sur le champ d'honneur.

Ces hommes, Français et Créoles, c'étaient, dit M. Butler, des LACHES, qui *voulaient aller danser en ville*, au lieu de combattre l'ennemi.

A qui le général Jackson avait-il confié le commandement de la Nouvelle-Orléans pendant qu'il dirigeait les opérations dans les plaines de Chalmette? A un de ces TRAITRES dont parle M. Butler, au général LABATUT, —un Français.

Les Français et les Créoles sont des LACHES parce qu'ils ont sauvé le pays en 1815. Les Créoles, séduits par l'attrait de la danse, (*ils sont d'origine française!*) ont voulu déserter le camp pour la salle de bal. Mais en vérité, c'est presque de l'héroïsme!

Nous n'avons plus qu'un mot à dire. Les TRAITRES et les ESPIONS de la Louisiane ont offert spontanément au général Jackson de lui rembourser l'amende à laquelle le juge Hall l'avait condamné. Jackson refusa.

Les TRAITRES et les ESPIONS de la Louisiane, c'est-à-dire les Français et les Créoles, ont dételé les chevaux de la voiture où se trouvait le commandant en chef, après la victoire, et l'ont traîné triomphalement dans les rues de la ville.

Les TRAITRES et les ESPIONS de l'armée américaine ont refusé d'accepter leurs récompenses.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI MATIN, 30 SEPTEMBRE.

CANDIDATS WHIGS.
POUR PRESIDENT:
ZACHARY TAYLOR,
DE LA LOUISIANE.
POUR VICE-PRESIDENT:
MILLARD FILLMORE,
DE NEW-YORK.

Ticket Electoral:

PREMIER DISTRICT.....JACQUES TOUTANT.
SECOND DISTRICT.....J. P. BENJAMIN.
TROISIEME DISTRICT.....MANUEL J. GARCIA.
QUATRIEME DISTRICT.....C. ADAMS, JR.
CINQUIEME DISTRICT.....JOHN MOORE.
SIXIEME DISTRICT.....JAS. G. CAMPBELL.

Mes voeux sont pour le pays, pour le pays tout entier.—Je désire ardemment et sincèrement que l'homme, quel qu'il soit, qui sera placé à la tête de la Nation, puisse, par une fidèle adhésion à la Constitution, nous rendre heureux à l'intérieur et nous assurer le respect des peuples.
Z. TAYLOR.

Je désavoue à jamais et de la manière la plus formelle, toute pensée de mettre en question les droits de propriété des citoyens du Sud.
MILLARD FILLMORE.

ENCORE M. BUTLER.

M. WILLIAM O. BUTLER, candidat démocrate à la vice-présidence, dans son inqualifiable discours du 11 janvier 1843, a tenu le langage suivant:

"On sera sans doute étonné d'apprendre que dans une bataille livrée en vue de la Nouvelle-Orléans, et de laquelle, personne ne le nie, dépendait le sort de cette ville, *il n'y a rien que* 488 *habitans de la Louisiane, et que de ce nombre* 208 étaient des hommes de couleur libres. N'y avait-il donc pas à la Nouvelle-Orléans et aux alentours d'autres personnes capables de porter les armes? Et s'il en est ainsi, où étaient-elles dans un moment aussi critique? Voilà des questions qui se présentent naturellement à l'esprit. Monsieur, pour ce qui est de la défense militaire de la Nouvelle-Orléans, j'ai tout lieu de croire que le général Jackson, avec les renseignements qu'il possédait, *aurait préféré défendre une ville sans habitans et environnée d'un désert.*"

Nous avons déjà relevé l'injure que renferment ces dernières lignes. Nous allons maintenant aborder un autre point. Est-il vrai qu'à l'époque de l'invasion il n'y eût en ligne que 488 habitans de la Louisiane, *dont* 208 *appartenant à la population de couleur?* La Louisiane n'a donc fourni, suivant les calculs de M. Butler, que 280 défenseurs du sol. Et quelles tristes défenseurs! En présence de l'ennemi qui menace leurs foyers, les habitans du bataillon d'Orléans (*the City troops*) demandent à retourner en ville *pour assister aux derniers bals de la saison.* Il était difficile d'adresser aux vétérans de 1814-15 une plus sanglante injure. Les créoles et les Français du bataillon d'Orléans *ont été pris d'une irrésistible envie de danser au* moment même où une soldatesque effrénée s'apprêtait à *mccager* la Nile-Orléans et à se livrer à d'odieuses violences. Mais ces vétérans sont nous entourons de notre respect et de nos hommages, qu'étaient-ils donc? Il faut convenir que M. Butler, dans son désir de nous calomnier, invente de singulières histoires.

S'il a dit vrai, ne nous pères voulaient donner au feu de combattre, s'ils fuyaient le champ de bataille, si leur *origine française* leur faisait préférer le plaisir au devoir, comment célébrer l'anniversaire du 8 janvier, qui nous rappelle des journées les *honteuses*, les *traitresses* et les *lâchetés* de 1815. Que ce soit pour nous plus un jour de deuil et de douleur! Pleurons sur la victoire qui a sauvé la Nile-Orléans, car nos pères y ont laissé leur honneur. Oh! quel d'allégresse, plus de salves d'artillerie, plus de *Te Deum*, surtout Irlandais nous remercier Dieu de l'incigne apostasie de ceux à qui nous devons l'existence! Hommes-nous, car nous portons au front un signe d'infamie.

Le candidat démocrate à la vice-présidence veut enlever à la Louisiane la part de gloire qui lui revient dans la dernière guerre. Il y a sans doute réussi, car son discours inséré au *Congressional Globe*, servira de document à l'histoire du pays. M. Butler faisait partie de l'armée américaine en 1815, il a combattu sous les ordres du général Jackson. Il a rappelé lui-même cette circonstance pour donner plus de crédit à ses paroles.

Mais voyons s'il n'y avait en ligne, en 1814-15, que 280 habitans de la Louisiane. Le bataillon d'Orléans, commandé par le major J. B. Plaucché, se composait de nombreuses compagnies, formées de Créoles et de Français. Il y avait entre autres la compagnie des carabiniers, commandée par le capitaine Roulin; les houlans, commandés par le capitaine St-Géry; les Francs, commandés par le capitaine Hubry; les chasseurs, commandés par le capitaine Guibert. Il y avait en outre le 44e régiment, recruté à la Nile-Orléans, et composé en grande partie de Créoles et d'étrangers. C'est le major Peire qui le commandait; tous les officiers étaient Créoles. Les dragons étaient commandés par le capitaine Guillotte; il se composait exclusivement de Créoles et de Français. Nous ne comptons pas les *Riflemen* où servait M. Denis Prieur et dans laquelle beaucoup de Créoles s'étaient engagés. Ce n'est pas tout. Les campagnes avaient également fourni leur contingent de volontaires, et tous étaient Créoles. Sur la rive droite se trouvait ce que l'on appelle la basse milice, c'est-à-dire les milicians sans uniforme. Cette basse milice se composait de Français, de Créoles et de quelques étrangers et formait deux régiments.

Et toutes ces compagnies n'auraient fourni qu'un total de moins de trois cents hommes! Mais nous ferons mieux, nous dresserons, si nous en avons le temps, un état définitif de chaque compagnie et nous arriverons peut-être à trouver le chiffre exact des Français et des Créoles qui ont coopéré à la défense de la Nouvelle-Orléans en 1815.

L'artillerie a joué un grand rôle dans la bataille du 8. Qui la servait? Des Français ceux-là mêmes que M. Butler appelle des TRAITRES et des ESPIONS. Quel était le bras droit du général Jackson pour toutes les opérations de la campagne? Le capitaine Sy-GÈME, Français, dont le nom est devenu impérissable. Ce n'est pas le général Jackson seul qui a gagné la bataille du 8; c'est aussi le capitaine Sy-Gème. Le commandant en chef n'a rien fait sans le consulter.

Devons-nous nommer le brave général HUMBERT? C'était un Français, lui aussi. Chargé par le général Jackson d'aller reconnaître la ligne ennemie, il se mit à la tête de 200 Kentuckiens et s'avança jusqu'à une portée de pistolet des retranchements anglais. On ouvrit le feu sur cette petite troupe de Héros, et Humbert eut son cheval tué sous lui. Il revint au camp américain en portant sa selle sur ses épaules. Les Kentuckiens, étonnés de l'héroïsme de ce général français, disaient entre eux que Humbert les amènerait en enfer si le commandant en chef le lui ordonnait.

Parmi les officiers français qui ne sont le plus distingués, nous citerons le capitaine d'artillerie Bouquet, le major Chautard, les deux Lafitte, Jou Blanc, Dominique Youx, etc. etc.

Parmi les aides-de-camp du commandant en chef se trouvaient bon nombre d'officiers d'origine française.

Parmi les blessés, on compte Turpin, Dupéron, Destorges, Lamothe, Barbarin, Delarue et beaucoup d'autres. Laborde, Laporte, Dampierre, etc., sont morts bravement sur le champ d'honneur.

Ces hommes, Français et Créoles, c'étaient, dit M. Butler, des LACHES, qui *voulaient aller danser en ville*, au lieu de combattre l'ennemi.

A qui le général Jackson avait-il confié le commandement de la Nouvelle-Orléans pendant qu'il dirigeait les opérations dans les plaines de Chalmette? A un de ces TRAITRES dont parle M. Butler, au général LABATUT, —un Français.

Les Français et les Créoles sont des LACHES parce qu'ils ont sauvé le pays en 1815. Les Créoles, séduits par l'attrait de la danse, (*ils sont d'origine française!*) ont voulu déserter le camp pour la salle de bal. Mais en vérité, c'est presque de l'héroïsme!

Nous n'avons plus qu'un mot à dire. Les TRAITRES et les ESPIONS de la Louisiane ont offert spontanément au général Jackson de lui rembourser l'amende à laquelle le juge Hall l'avait condamné. Jackson refusa.

Les TRAITRES et les ESPIONS de la Louisiane, c'est-à-dire les Français et les Créoles, ont dételé les chevaux de la voiture où se trouvait le commandant en chef, après la victoire, et l'ont traîné triomphalement dans les rues de la ville.

Les TRAITRES et les ESPIONS de l'armée américaine ont refusé d'accepter leurs récompenses.

tions et les ont fait distribuer aux Tennessiens et aux Kentuckiens.

Les TRAITRES et les ESPIONS de la Louisiane ont renoncé à leur solde en faveur des familles des blessés.

Ce sont des LACHES! dit le général Butler. Oui, mais c'est-là une lâcheté qui honore.

M. BUTLER ET LE COURRIER.

Le vénérable organe des locofocos à la Nouvelle-Orléans cassie en vain de justifier le général Butler. Le *Courrier* oublie que toute une population a *été flétrie*; que nous tous, créoles et Français, si chatouilleux sur le point d'honneur, nous avons été traités de LACHES et de TRAITRES. Est-ce que le *Courrier* prétendrait par hasard que nous méritons ces épithètes? Si les rédacteurs de ce journal ne sont pas sensibles aux injures qu'on leur adresse nous avons, nous, la fibre plus délicate et nous nous cabrons contre cette accusation de LACHETÉ que nous jette à la face M. WILLIAM O. BUTLER.

Le *Courrier* prétend que la meilleure réponse à nos *calomnieuses interprétations* serait le discours même du général Butler. EH BIEN! NOUS LE SOMMONS DE PUBLIER CE DISCOURS.

La preuve qu'il veut opposer à nos *calomnies*, qu'il l'a donne s'il l'OSE.

Qu'il offre l'asile de ses colonnes à l'odieux libelle du candidat démocrate à la vice-présidence.

Qu'il réimprime l'infâme réquisitoire de M. Butler contre la population louisianaise.

Qu'il reproduise dans toute sa crudité l'insultante harangue de son candidat.

Il y a eu, dit le *Courrier*, des ESPIONS et des TRAITRES à la Louisiane. Nous le savons, mais ils étaient Dieu merci, en petit nombre. Nous ne verrons jamais, comme le journal du soir, dans la plupart des Louisianais qui ont sauvé le pays, en 1815, une misérable cohorte de TRAITRES. Que d'autres ajoutent foi aux calomnies de M. Butler. Nous nous respectons assez pour les repousser avec le mépris qu'elles méritent.

M. Butler n'a pas nommé les créoles, nous dit candidement la feuille du soir. Et qu'étaient-ce donc que ces *City troops* dont parle le candidat démocrate à la vice présidence? Ces *troupes de la ville* ne se composaient-elle pas des CRÉOLES et des FRANÇAIS de la Nile-Orléans? N'est-il pas surtout question du bataillon d'Orléans, seul corps discipliné de la ville? Ces volontaires de la Nouvelle-Orléans qui *préfèrent la danse au combat*, qui sont si sensibles aux charmes du JOYEUX CARNAVAL, il nous semble que ce ne peuvent être que des créoles. M. Butler, du reste, le dit lui-même. Ces volontaires de la Nouvelle-Orléans sont *d'origine française*; ce qui explique aux yeux du valeureux M. Butler l'amour effréné de la danse qui possédait nos pères, en 1815, et leur peur atroce de la mitraille anglaise.

M. Butler n'a pas appelé les Louisianais des *lâches, ajoute le Courrier*. Et comment donc appeler des hommes qui veulent fair devant l'ennemi, qui demandent la permission de déserter le camp, qui *sont réclamer chez le consul français des papiers constatant leur qualité de citoyens français*? Si ces hommes-là ne sont pas des LACHES, il n'existe pas de lâches dans le monde.

Il ne s'agit pas ici de whigs et de démocrates. Les Louisianais sont attaqués dans leur honneur, et comme Louisianais, nous croyons devoir protester, avec toute l'énergie de notre patriotisme, contre de flétrissantes imputations.

Et que signifient ces autres paroles:

SI LA MOITIÉ DE LA POPULATION DE LA LOUISIANE EUT JURÉ QUE L'AUTRE MOITIÉ RESTERAIT FIDÈLE, PENSE-T-ON QUE LE GÉNÉRAL JACKSON, QUI CONNAISSAIT SI BIEN LE CŒUR HUMAIN ET LE MOBILE DE NOS ACTIONS, EUT PU UN SEUL MOMENT AJOUTER FOI A UNE PAREILLE ASSERTION!

Mais voyons s'il n'y avait en ligne, en 1814-15, que 280 habitans de la Louisiane. Le bataillon d'Orléans, commandé par le major J. B. Plaucché, se composait de nombreuses compagnies, formées de Créoles et de Français. Il y avait entre autres la compagnie des carabiniers, commandée par le capitaine Roulin; les houlans, commandés par le capitaine St-Géry; les Francs, commandés par le capitaine Hubry; les chasseurs, commandés par le capitaine Guibert. Il y avait en outre le 44e régiment, recruté à la Nile-Orléans, et composé en grande partie de Créoles et d'étrangers. C'est le major Peire qui le commandait; tous les officiers étaient Créoles. Les dragons étaient commandés par le capitaine Guillotte; il se composait exclusivement de Créoles et de Français. Nous ne comptons pas les *Riflemen* où servait M. Denis Prieur et dans laquelle beaucoup de Créoles s'étaient engagés. Ce n'est pas tout. Les campagnes avaient également fourni leur contingent de volontaires, et tous étaient Créoles. Sur la rive droite se trouvait ce que l'on appelle la basse milice, c'est-à-dire les milicians sans uniforme. Cette basse milice se composait de Français, de Créoles et de quelques étrangers et formait deux régiments.

Et toutes ces compagnies n'auraient fourni qu'un total de moins de trois cents hommes! Mais nous ferons mieux, nous dresserons, si nous en avons le temps, un état définitif de chaque compagnie et nous arriverons peut-être à trouver le chiffre exact des Français et des Créoles qui ont coopéré à la défense de la Nouvelle-Orléans en 1815.

L'artillerie a joué un grand rôle dans la bataille du 8. Qui la servait? Des Français ceux-là mêmes que M. Butler appelle des TRAITRES et des ESPIONS. Quel était le bras droit du général Jackson pour toutes les opérations de la campagne? Le capitaine Sy-GÈME, Français, dont le nom est devenu impérissable. Ce n'est pas le général Jackson seul qui a gagné la bataille du 8; c'est aussi le capitaine Sy-Gème. Le commandant en chef n'a rien fait sans le consulter.

Devons-nous nommer le brave général HUMBERT? C'était un Français, lui aussi. Chargé par le général Jackson d'aller reconnaître la ligne ennemie, il se mit à la tête de 200 Kentuckiens et s'avança jusqu'à une portée de pistolet des retranchements anglais. On ouvrit le feu sur cette petite troupe de Héros, et Humbert eut son cheval tué sous lui. Il revint au camp américain en portant sa selle sur ses épaules. Les Kentuckiens, étonnés de l'héroïsme de ce général français, disaient entre eux que Humbert les amènerait en enfer si le commandant en chef le lui ordonnait.

Parmi les officiers français qui ne sont le plus distingués, nous citerons le capitaine d'artillerie Bouquet, le major Chautard, les deux Lafitte, Jou Blanc, Dominique Youx, etc. etc.

Parmi les aides-de-camp du commandant en chef se trouvaient bon nombre d'officiers d'origine française.

Parmi les blessés, on compte Turpin, Dupéron, Destorges, Lamothe, Barbarin, Delarue et beaucoup d'autres. Laborde, Laporte, Dampierre, etc., sont morts bravement sur le champ d'honneur.

Ces hommes, Français et Créoles, c'étaient, dit M. Butler, des LACHES, qui *voulaient aller danser en ville*, au lieu de combattre l'ennemi.

A qui le général Jackson avait-il confié le commandement de la Nouvelle-Orléans pendant qu'il dirigeait les opérations dans les plaines de Chalmette? A un de ces TRAITRES dont parle M. Butler, au général LABATUT, —un Français.

Les Français et les Créoles sont des LACHES parce qu'ils ont sauvé le pays en 1815. Les Créoles, séduits par l'attrait de la danse, (*ils sont d'origine française!*) ont voulu déserter le camp pour la salle de bal. Mais en vérité, c'est presque de l'héroïsme!

Nous n'avons plus qu'un mot à dire. Les TRAITRES et les ESPIONS de la Louisiane ont offert spontanément au général Jackson de lui rembourser l'amende à laquelle le juge Hall l'avait condamné. Jackson refusa.

Les TRAITRES et les ESPIONS de la Louisiane, c'est-à-dire les Français et les Créoles, ont dételé les chevaux de la voiture où se trouvait le commandant en chef, après la victoire, et l'ont traîné triomphalement dans les rues de la ville.

Les TRAITRES et les ESPIONS de l'armée américaine ont refusé d'accepter leurs récompenses.

que secondes de silence. Je vous propose, dit très gravement le louche, je vous propose de boire à la santé de notre futur représentant au Congrès. On se regarde, on cherche des yeux, personne ne répond. Une seule voix, répond *connaît pas.* Quoi! Messieurs, vous êtes aussi arrivés, vous ne connaissez pas, vous ne savez pas, vous ne devinez pas quel est l'heureux mortel, eh bien! c'est mon voisin de droite, M. Charles Bienvenu. Le vin était versé il fallait le boire, il fut bu, mais sans enthousiasme.

La tête du jeune homme s'égara, il médita, barbouilla du papier, fit et refit plusieurs éditions corrigées et augmentées de son manifeste; la lumière jaillit et l'aveugla si bien, qu'il se vit un portefeuille sous le bras, gravissant les marches du capitole, oublient dans son délire ambitieux, qu'il n'était pas loin de la roche Tarpéienne.

Le steamer anglais Forth.—Le courrier pour le Mexique sera clos demain matin, à 8 heures, et les passagers doivent être au dépôt à 9 heures du matin, *précises.*

La malle du Nord a manqué hier au-delà de Charleston.

Rencontre et suicide.—Les journaux de Baltimore reconnent que le 20 au soir, deux individus nommés Aldridge et William Thomas, s'étant pris de querelle à une table de jeu, dans une petite ville du voisinage, résolurent de vider leur différend à l'heure même par la voie des armes. Ils sortirent, et au premier feu Aldridge tomba mort sous la balle de son adversaire. Celui-ci, plein d'horreur de l'acte qu'il venait de commettre, prit la fuite et se rendit dans un autre village. Il descendit dans une auberge, demander une chambre et s'y enferma. On entendit peu après l'explosion d'une arme à feu. On enfonça la porte, et on découvrit le corps de Thomas étendu sur le parquet dans une mare de sang. Il venait de se tirer un coup de pistolet en pleine poitrine. Aux dernières dates, il vivait encore mais on avait peu d'espoir de le sauver.

Chronique Locale.

Recorder, 1re Municipalité.—En l'absence du recorder Génois, l'alderman Fabre occupe le fauteuil.

Vol.—Bradford Howland accuse Thomas Gate de lui avoir volé une paire de pantalons, une paire de lunettes en argent et un parapluie. La preuve ayant été faite que l'accusé avait mis en gage pour 50 c. le pantalon volé, il a été envoyé devant la cour du 1er district.

—Un affidavit a été fait devant cette cour par L. A. Faure, qui prétend que le 10 courant quatre coupons piaqués en argent valant $50 lui ont été volés. Depuis cette époque ayant découvert ces objets dans une certaine maison de cette Municipalité, il demande qu'un warrant en lieu soit ordonné. En conséquence un warrant de recherche a été accordé.

Assaut et batterie.—Georges Nicolas a été envoyé devant la cour du 1er district, pour avoir assailli et battu M. Joseph Martel.

Vagabond.—Seth Place vagabond incorrigible, fesant société avec des gens suspectes de vol, a été envoyé devant la cour du 1er district.

Sous caution.—Un individu nommé Fowler a été arrêté hier pour avoir frappé Jean Kohn à coups de bâton; il a fourni caution pour sa comparution.

Ne mettez pas le doigt entre l'arbre et l'écorce.—Louis Perena a été envoyé devant la cour du 1er district pour avoir interféré avec les devoirs d'un officier de police, et pour fait facilité la fuite d'un individu que celui-ci était chargé d'arrêter.

Duel.—Un affidavit a été fait hier devant cette cour par M. P. D. Poincy, qui déclare que MM. Nicaud et Redon avaient l'intention de se battre en duel. Un warrant a été lancé pour faire arrêter les délinquants.

Recorder Seizebeau.—Un habitué.—Harry Wilson, qui a constamment quelque nouvelle difficulté sur les bras, a fait un affidavit devant cette cour, dans lequel il accuse trois officiers de la 3me Municipalité de l'avoir assailli dans sa prison.

—Le même individu fait un autre affidavit contre un nommé James Campbell qui, dit-il, a assailli avec un couteau ouvert, son ami Milligan. Un warrant a été lancé pour faire arrêter l'accusé.

Vol.—Deux voleurs se sont introduits pendant la nuit de jeudi dans la boutique de Richard Deval, 2me Municipalité, et y ont volé $120 en argent, trois cents blanc de baleine, quelques articles de boutique et du fusil. Deval désigne deux hommes à l'œil tendent probable où ces objets doivent avoir été déposés. Les valeurs ne sont point encore arrêtés.

Recorder Golding.—L'examen de l'affaire de John Harris et Harriet Sexton alias Harris accusés d'avoir mis le feu à la maison de M. Stakhouse située encoignure Melpomène et Bentou, le 5 août dernier, a eu lieu hier devant cette Cour. Après une investigation longue et les accusés ont été renvoyés de la plainte.

On sait généralement que le citoyen Théodore Bac est un des orateurs les plus intrépides de la Montagne; mais on ignore qu'il est le disciple le plus fervent du philosophe Pierre Leroux. Prenant à la lettre le livre de l'*Humanité*, il en adopte tous les principes.—Ainsi, le citoyen Théodore Bac croit que l'homme ne meurt jamais, matériellement parlant; il pense, avec son maître, qu'il ne fait que s'incarner de génération en génération dans un corps nouveau.

Cette théorie, vous le voyez, est à peu de chose près la métempsychose de Pythagore.—Il ne faut pas entrer à l'entendre le citoyen Bac le soutenir et rappeler quel homme il a déjà été dans les temps écoulés.

Tout dernièrement, au milieu d'une soirée donnée par le général Cavaignac, il parlait de ses chères étrangères.—Comme il se voyait autour de lui que des sourires d'incrédulité.

—Citoyens, se mit-il à dire, il existe aux environs de Limoges une forêt sombre. Eh! bien, je ne la traverse jamais sans éprouver un profond sentiment de terreur. C'est que je ne sourrions d'y avoir été égorgé, il y a cent cinquante ans, par des assassins qui m'ont volé cent louis en or que je portais dans ma valise. Bien plus, je crois avoir reconnu, hier pour un de mes brigands dans la rue du Bac.—Heureusement pour lui, répondit l'un de ses collègues, il n'a pas égorgeure! (*Corsaire.*)

BUREAU DE SANTÉ.

Il est mort dans la journée finissant hier à midi, 20 personnes dont 7 de la fièvre jaune.

La communication suivante nous est adressée par un des commettans de M. Charles Bienvenu. Cette considération seule nous a porté à la publier. La désertion du jeune représentant de la paroisse St-Bernard est un acte qui peut lui nuire personnellement, mais qui n'a absolument aucune importance au point de vue politique. Que M. Bienvenu se fasse démocrate, cela ne nous regarde pas; c'est une voix de plus à ajouter à celles qu'obtiendront MM. Cass et Butler.

(*Communiqué.*)

Paroisse St Bernard, le 26 septembre 1848

MM. les Editeurs de l'*Abeille*,

Messieurs,—J'ai l'honneur de vous adresser quelques réflexions sur la défection de notre représentant M. Charles Bienvenu, locofoco de circonstance et par conviction; veuillez la publier si vous la trouvez digne de figurer dans les colonnes de votre estimable journal.

J'ai l'honneur de vous saluer,
FRANCISCO SALA.

Encore M. CHARLES BIENVENU:

Heureusement enfin la lumière s'est faite pour M. C. Bienvenu et plus encore pour ses clients.... quand il en aura!

Voilà donc le jeune représentant whig nommé par des whigs, sous le drapeau des locofocos.

Ce serait peut-être inutile de lui faire des compliments sur sa conversion, il en rougirait sous a lui-même dans son manifeste.

Mais ne pourrait-on pas sans indiscrétion lui adresser les questions suivantes:

1o Quand la paroisse St. Bernard vous a honoré de ses suffrages, ne vous êtes-vous pas proclamé whig?

2o Qui vous a nommé, ne sont-ce pas les whigs?

3o Pouvez-vous continuer à les représenter après vous être enrôlé dans le camp de leurs ennemis?

4o N'est-il pas de votre devoir de résigner afin de vous soumettre de nouveau à leurs suffrages; et en bonne conscience pouvez-vous rester le mandataire de gens qui ne veulent pas de vous?

C'est peccadille que tout cela dans les doctrines du locofocisme; aussi M. Charles Bienvenu tendra-t-il bon afin de conserver sa voix au parti en dépit du vœu de ses concitoyens.

Mais qu'est-ce qui a donc pu amener cette métamorphose?

Les uns disent l'ambition, d'autres donnent une autre raison.

L'ambition, mais c'est un triste début pour la satisfaire, que de se transformer en Bourmont au petit pied en passant la veille d'une grande bataille au camp ennemi avec armes et bagages.

Il est vrai que la carrière présente peu de chances à la Louisiane, surtout quand on n'a pas comme M. Charles Bienvenu, un mérite transcendant, et quand on est comme le commun des mortels; il est vrai de dire cependant, que s'il faut en croire certains journaux, M. Bienvenu aurait eu un brillant début au barreau, mais sans suite qui puisse mériter une mention honorable. Age de moins de trente ans, il a été appelé à représenter les concitoyens de sa paroisse; sa carrière législative a été marquée par un vote qui devait faire présumer ce qu'on devait attendre de lui, ses motions et ses discours à la chambre sont restés inédits, aussi nous n'en saurions rien dire.

Mais il faut un Médire plus vaste ou génie de l'île de St-Berna... c'est au Congrès de Washington qu'il veut nous faire voir ce qu'il sait faire. Il avait murmuré quelques mots de cette ambition concentrée à quelques uns de ses concitoyens, et dans un déjeuner donné en son honneur où assistait le jeune ambitieux, il vint à la tribune d'un de ces banquets (non convive du reste,) et qui ne sont pas sur le verre pour une mauvaise plaisante, de faire la charade complète. Un tonnet Messieurs, un tonnet; dessus, dessous, d'autre l'auditoire de toutes parts. Après quelques

et de faire de l'effet. Que de bonnes natures on rencontre dans les classes les plus humbles, et quand on est heureux de les rencontrer pour se raccommoder un peu avec l'espèce humaine!

J'interrogeai la portière d'une maison dont presque tous les locataires avaient pris part l'insurrection. La bonté et l'honnêteté étaient écrites en gros caractères sur sa physionomie. Un admirable scrupule se montrait à chaque instant dans les réponses de cette digne femme, qui corrigeait elle même la tradition que je faisais de ses discours et m'arrêtait dans mes dictée en me disant:—Non, monsieur, je ne dis pas cela; je ne puis pas le dire; je ne l'ai pas vu! J'arrive à l'un des prévenus qu'elle excusait de son mieux en affirmant qu'il n'avait pas pris part à l'insurrection.—Mais cependant, lui dis-je, il est bien certain, et vous ne pouvez pas le nier, qu'il est sorti vers les jours armé de son fusil et certainement il n'allait pas se joindre des défenseurs de l'ordre qui, à ce moment, n'avaient pas encore pénétré dans le quartier; il allait donc défendre les barricades!

A ces mots, cette pauvre femme, qui avait d'ailleurs dépassé avec courage et fermeté de ses qu'elle savait, se mit à fondre en larmes en me disant:—Ah! monsieur, ils sont si malheureux. Le pauvre homme est bien incapable, soyez-en sûr, d'avoir fait *feu* sur la troupe: il est incapable; il est entêté par la misère et le besoin. S'il a fait semblant de se joindre aux insurgés et s'il est sorti avec son fusil, c'est qu'il manquait de pain, et que les boulangers des environs, par peur sans doute, en demeurent gratuitement à ceux qui avaient l'air de se battre!..... Et, par une modestie touchante, cette brave femme n'ajoutait pas (ce que son propriétaire m'avait dit la veille) qu'elle et son mari, quelque peu fortunés qu'ils fussent, trouvaient pourtant moyen de donner encore des secours à de plus pauvres qu'eux.

Dans cette même maison, il manque de sapeur en dame lugubre. Dans la soirée de dimanche, 25 juin, des insurgés ayant fait prisonnier un soldat d'un régiment de ligne, l'emmenèrent dans la cour de cette maison, habitée elle-même par d'honnêtes ouvriers, et se disposèrent à le fusiller. Les hommes étaient aux barricades: il n'y avait que des femmes dans la maison et elles étaient toutes rassemblées dans la cour. Mais, aux funèbres apprêts de cette terrible exécution, des gémissements, des cris de désespoir se font entendre. Les femmes se jettent en pleurant aux genoux des insurgés pour demander la grâce du pauvre soldat, dont elles mort que vif, et, à force de prières, elles l'obtiennent. Mais ce n'était point assez! Il avait cinquante barricades à traverser, et cinquante fois le mort à braver, pour rejoindre ses camarades, s'il devait avec ses habits militaires. Cette réflexion vint à toutes les femmes à la fois, et les voilà qui gémissent dans leurs misérables taudis, pour redemander bientôt en Nouvelle-Orléans, un pantalon, qui une blouse, qui une casquette: il y a même de quoi habiller dix hommes! Et même, quand le brave *portière*, le pantalon que le soldat avait mis, et qu'une femme d'immeuble lui donna, était un pantalon tout neuf que son mari n'avait pas mis deux fois! On donna au pauvre militaire jusqu'à un mouchoir de poche pour envelopper ses vêtements d'uniforme, dont, au milieu de ses terreurs,